

## Article

---

« Avant-propos »

Donat Pharand

*Études internationales*, vol. 20, n° 1, 1989, p. 5.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/702456ar>

DOI: 10.7202/702456ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

## Avant-propos

Considéré traditionnellement comme un vaste désert de glaces dont l'intérêt était surtout limité aux explorateurs, l'Arctique se révèle aujourd'hui comme une des régions du monde les plus importantes dans les relations internationales. L'émergence de cette importance tient tout d'abord aux aspects stratégiques de la région, avec la présence voisine des deux superpuissances, mais elle réside également dans son potentiel économique comme source de matières premières sûres. Naturellement, cette double importance engendre certains problèmes d'ordre juridique entre les divers États arctiques dans l'exercice de leurs compétences respectives. Ce numéro spécial présente donc aux lecteurs une série d'études portant sur les principaux aspects de l'importance des régions arctiques: économique, politique, stratégique et juridique. Pour traiter de ces divers aspects, nous sommes particulièrement heureux d'avoir pu obtenir la collaboration d'experts en provenance des cinq États bordant l'océan Arctique: les États-Unis (l'Alaska), l'Union soviétique, la Norvège (l'archipel Svalbard), le Danemark (le Groenland) et le Canada.

À cause de leur importance prépondérante, les aspects politiques et stratégiques sont étudiés à partir d'une perspective nationale de chacun des cinq États. Bien sûr, cette perspective ne reflète pas nécessairement la position officielle de ces États, lorsqu'ils en ont une, mais les auteurs se sont efforcés de présenter leur point de vue dans la plus grande objectivité. Vient s'ajouter à ces perspectives nationales, celle des Inuit telle qu'exprimée par un porte-parole d'expérience désigné par la Conférence circumpolaire inuit. Quant aux aspects économique et juridique, qui portent moins à controverse, ils sont étudiés par deux Canadiens. L'importance économique fait l'objet d'une analyse systématique, passant en revue le potentiel du développement des ressources pour chacun des États. Le traitement des aspects juridiques porte sur les principaux problèmes de droit international que pose l'exercice des compétences territoriales, maritimes et aériennes.

Dans toutes ces études, il importe de souligner un trait commun fort significatif: chacun des auteurs fait ressortir la nécessité d'accroître la coopération entre les États arctiques dans les divers domaines d'utilisation pacifique de ces régions. Les collaborateurs américain et soviétique, en particulier, consacrent une partie substantielle de leurs exposés à cette question. C'est également dans cet esprit de coopération et d'ouverture qu'*Études internationales* présente ce numéro spécial, dans l'espoir qu'il pourra faire une modeste contribution à la promotion de la paix et de la sécurité internationales.

Donat PHARAND